

MARDI LE 6 AVRIL 2010

Séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Lingwick, tenue au 72, Route 108, Lingwick (Québec), MARDI le 6 AVRIL 2010 à 19 h 06, Présidée par Madame Céline Gagné, mairesse, et à laquelle assistent les conseillers suivants :

M. Marcel Guillemette, M. Guy Lapointe, Mme Caroline Poirier, Mme Lynda Lancaster et M. Jacques Rousseau, formant quorum.
Le conseiller Frédérick Ward est absent.

Mme Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

1. **Ouverture de la réunion à 19 h 06.**

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

2010-095

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Lapointe et résolu que l'ordre du jour soit adopté et que les points suivants soient ajoutés :

39.1 Demande de numéro civique : 18, chemin Poulin : Grange de M. Dyotte

39.2 Résolution d'appui – Marché public

39.3 Application du règlement de brûlage

Le varia reste ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2010**

2010-096

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par la conseillère Poirier et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1 mars 2010 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. **Suivi des résolutions et/ou dossiers**

4.1 **Avis d'évaluation corrigé**

Lors du traitement et de la préparation de ces documents, une information importante n'a pas été incorporée ce qui résulte que les années inscrites au rôle triennal en vigueur ne sont pas les bonnes.

Afin de respecter l'article 134 de la Loi sur la Fiscalité des municipalités :

« Lorsqu'est expédié tardivement l'avis d'évaluation pour l'exercice au cours duquel le rôle entre en vigueur, le dépôt d'une demande de révision relative à l'unité d'évaluation ou à l'établissement d'entreprise visé par l'avis peut être fait après l'expiration du délai prévu à l'article 130 ou à l'article 131, selon le cas, s'il l'est dans les 60 jours qui suivent l'expédition, ou dans les 120 jours qui suivent celle-ci lorsque l'avis est relatif à une unité ou à un établissement dont la valeur inscrite au rôle est égale ou supérieure à, respectivement, 1 000 000 \$ ou 100 000 \$. »

Sur l'Avis d'évaluation foncière pour l'année 2010 acheminé à tous les propriétaires il y avait l'erreur : RÔLE TRIENNAL 2007-2008-2009

Un avis d'évaluation corrigé qui indique les informations et les nouvelles dates pour déposer une demande de révision en regard au rôle d'évaluation 2010-2011-2012 à été envoyé à tous les

propriétaires en date du 2 avril 2010. Il n'y a aucun changement sur les montants correspondants à la taxe foncière ni sur ceux des services facturés.

4.2 **M.R.C. du Haut Saint-François : Quote-part finale 2010**

Lors de la préparation du budget 2010, les montants suivants pour la quote-part de la MRC ont été adoptés :

Tableau comparatif : Quote-part M.R.C.			
Descriptions	Quote-part adoptée au budget 2010	Quote-part officielle	Quote-part officielle
	25-11-2009	17-02-2010	17-03-2010
Administration	21 109 \$	17 810 \$	17 810 \$
Règ. Emprunt 272-07	613 \$	530 \$	530 \$
Règ. Emprunt 213-03	551 \$	477 \$	477 \$
Centre de Tri	719 \$	719 \$	719 \$
Environnement	2 384 \$	2 063 \$	2 063 \$
Collecte RDD	253 \$	250 \$	250 \$
Boues de fosses septiques	7 653 \$	7 653 \$	7 653 \$
Site immobilisations	536 \$	469 \$	469 \$
Service évaluation	14 446 \$	17 489 \$	14 575 \$
Urbanisme	3 479 \$	3 529 \$	3 102 \$
Dév. Économique	6 462 \$	5 841 \$	5 841 \$
TOTAL	58 205 \$	56 830 \$	53 489 \$

En 2009 le montant des quotes-parts payé était de 55 266\$
 Compte adopté le 1^{er} février : Chèque no 12098 M.R.C. Haut-St-François
 Quote-part 2010 - 1er versement : 26 349,50 \$ plus 1 676,00 \$
 La balance des quotes-parts 2010 sera versée au mois de juin

4.2 **Travaux d'électricité : Centre communautaire et garage municipal**

Les travaux ont été débutés le 24 mars 2010 et seront terminés sous peu.

4.3 **Jugement – Cause d'entreposage de bois**

Jugement rendu le 22 mars 2010 :

Déclare le défendeur coupable des quatre infractions d'avoir fait un usage prohibé de son immeuble, à savoir d'avoir produit du bois de chauffage, condamne le défendeur à payer une amende de \$100.00 avec les frais dans chaque dossier et lui accorde un délai de 30 jours pour payer les amendes et les frais.

Ordonne l'arrêt de la poursuite pour les autres infractions reprochées soit celles d'avoir fait de l'entreposage illégal.

4.4 **Vérification annuelle : pompe du camion autopompe**

La vérification a eu lieu et nous attendons le rapport.

4.5 **Vérification mécanique : camion autopompe**

La vérification mécanique a eu lieu et il n'y avait aucune réparation.

5. **Rapport de la mairesse**

2 mars rencontre de la députée Johanne Gonthier à Cookshire avec les maires des municipalités traversées par la route 257 dans le HSF

3 mars atelier de travail à la MRC dossier évaluation

15 mars atelier de travail conseil municipal discussion PGMR et fosses septiques

17 mars réunion du conseil des maires à la MRC

24 mars réunion pour le Transport collectif au CLD d'East Angus

29 mars atelier de travail du conseil municipal

6. **Rapport des comités**

6.1 **Membres du conseil**

La conseillère Poirier explique qu'elle a participé au Forum expliquant les subventions pour la mise en œuvre d'une Politique familiale. La MRC du Haut-Saint-François ayant déjà une Politique familiale depuis quelques années, ne peut bénéficier de subvention. Cette politique devrait être mise à jour éventuellement.

Le conseiller Rousseau donne les informations des interventions du Service incendie les 2 et 3 avril dernier, soit un accident sur la route 257 près du Pont couvert et un feu de broussailles au 8 route 257 le 3 avril. Des problèmes de communication dans le secteur du Pont couvert seront vérifiés.

Le conseiller Guillemette indique qu'il a vérifié les talus dans la section des travaux d'élargissement exécutés sur le chemin North Hill en 2009. Aucun affaissement majeur n'a été remarqué.

6.2 **Contremaître de voirie**

Le contremaître explique que des castors ont été remarqués dans le secteur du chemin Dell et une surveillance sera faite pour éviter tout problème d'amoncellement et d'augmentation du niveau d'eau. Les travaux de réparations de la niveleuse sont terminés.

6.3 **Informations du service incendie**

Les informations ont été données lors du rapport de Monsieur Jacques Rousseau, directeur adjoint au point 6.1.

7. **Ajustement du Fonds de roulement – suivi de la résolution 2009-267**

2010-097

Considérant que la résolution 2009-267 le 3 août 2009 stipulait que l'acquisition de la sableuse 12 verges Tenco devait être payée de la façon suivante :

16 000 \$ par le fond de roulement qui sera remboursé sur une période de 4 ans, soit 4 000 \$ par année et 1 609,89 \$ à même le fond général;

Considérant que la dépense d'investissement a été payée par le fond général;

Il est proposé par la conseillère Poirier, appuyé par le conseiller Lapointe et résolu que la résolution 2009-267 soit respectée, donc qu'une somme de 16 000 \$ soit transférée du Fonds de roulement au Fonds général.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.1 **Virement du fonds général au fonds général – Année 2010 (Paiement sableuse)**

2010-098

Il est proposé par la conseillère Lancaster, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de procéder au remboursement de la somme de 4 000 \$ au fonds de roulement par le surplus accumulé :

. Du poste budgétaire :

55-990-00-000 Surplus accumulé : 4 000 \$ (remise pour la sableuse).

Le total sera de (30 500 \$ au 2009/12/31) + (2 500 \$ résolution 2010-067) + remboursement 4 000 \$ = 37 000 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. Paiement final des règlements d'urbanisme

Attendu que la municipalité a reçu la conformité de la MRC du Haut-St-François pour son plan d'urbanisme ainsi que les règlements de zonage, de lotissement, de construction et de permis et certificats et les règlements amendés;

2010-099

Il est proposé par la conseillère Lancaster, appuyé par le conseiller Lapointe et résolu de procéder au paiement final de 1 000 \$ à la MRC du Haut-Saint-François concernant les travaux de mise à jour des règlements d'urbanisme qui se sont échelonnées de 2007 à 2010.

Ce montant sera payé par le fonds réservé urbanisme, soit :

55-990-00-200 1 000 \$.

Ce paiement met un point final aux travaux exécutés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. Révision du plan de vision de la municipalité - par le CCC le 2 mars 2010

2010-100

Il est proposé par la conseillère Poirier, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que la Municipalité du Canton de Lingwick accepte le projet de vision de la municipalité ainsi que le plan de travail révisés le 2 mars 2010 et soumis par le comité consultatif en changement (CCC).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**Projet de vision de la municipalité
2010-04-06**

La municipalité du canton de Lingwick visera, par ses décisions et par ses travaux, à améliorer la sécurité et les moyens de communication, à favoriser le développement résidentiel et, dans l'ordre, le développement commercial, touristique et industriel, la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti, de même que la promotion des produits et services locaux. Elle visera également à favoriser la vie communautaire, les loisirs et la relève dans les organismes. L'environnement sera pris en compte dans toutes ses actions.

Grands axes d'actualisation

Axe 1

- a. **Sécurité** : vitesse, incendies, vols, état des routes, etc.
- b. **Moyens de communication** : Internet, système de communication des pompiers
- c. **Développement résidentiel** : accessibilité de terrains en zone blanche, accueil des nouveaux résidents (exemption de taxe et accueil bien fait, poursuivre avec d'avantage de mesure)

Axe 2

- a. Développement commercial
- b. Développement touristique
- c. Développement industriel

Achat local, marché public, réglementation souple, industries adaptées, accès aux lacs et rivières, pourvoirie, hébergement, etc.

Axe 3

- a. **Mise en valeur du patrimoine naturel et bâti et des biens et services locaux :** promotion des lieux de ressourcement, promotion de l'achat local
- b. **Vie communautaire :** loisirs, relève dans les organismes

Municipalité du canton de Lingwick

Plan de travail

Indices du bien-être collectif	Accélérateurs à développer	Freins à supprimer	Solutions envisagées pour faire face aux défis	Échéancier de mise en place des solutions	Priorités 2010-2011
Sécurité Routière <i>(Relevé de la SQ)</i>		Vitesse sur les routes 108 et 257	-Intensifier les démarches avec le ministère des Transports ou autres autorités compétentes	2010	1
		-État du réseau routier municipal	-Améliorer le réseau routier municipal	2010-2012	1
		-Chaussée de la 257 non carrossable	-Réparer la chaussée de la 257 -Remettre au ministère des Transports pour refaire l'asphalte	2010-2012	1
Moyens de communications (Augmentation)	Centre d'appels d'urgence		-Compléter l'implantation d'un système intégré	2010	1

du nb de résidants)			efficace de communications (pompiers, etc.)		
		-Internet à haute vitesse non disponible à l'extérieur des zones urbaines	-Accentuer la pression sur la MRC afin d'implanter Internet à haute vitesse dans toute la municipalité	2010-2012	1
		-Pas de transport public	-Instauration d'un système de transport public réalisé	2009-2010	1
<i>(Augmentation de la population)</i>		-Zonage limitant la construction domiciliaire	-Répertorier les terrains avec possibilité de constructions résidentielles réalisés	2009	2
		-Peu de terrains disponibles en zone blanche pour construction domiciliaire	-Rendre accessibles des terrains zonés blanc	2010-2012	1
			-Continuer de développer l'accueil des nouveaux résidants	2010	2
			-Développer l'hébergement pour les personnes âgées	2010	3
Emplois	- Taxes	- Le	-Favoriser	2010-2012	2

-commerciaux -touristiques pour les jeunes (<i>Population active</i>)	abordables - Environnement attrayant	manque de Commerce -Peu de terrains disponibles en zone blanche pour construction domiciliaire	l'implantation d'entreprises -Implanter une zone industrielle ou mixte -Favoriser l'implantation d'un marché public	2010-2012	2
Offre de Services				2010-2011	2
Renouvellement de la population				2010-2012	3
		-Manque de place en garderie	-Mettre en valeur les produits et les services locaux -Développer l'offre de services pour les jeunes familles	2010-2012	3
Cadre de vie : patrimoine bâti et paysager	-Rivières -Lacs -Bâtisses et infrastructures patrimoniales		- Rendre accessible les lacs et rivières -Mettre en valeur le patrimoine bâti et lui donner de la visibilité	2010-2012	4
				2010-2012	4
Cadre de vie : services de proximité collectifs	-Caisse populaire -Journal Communautaire -Bibliothèque	-Manque de services d'encadrement -Manque de bénévoles	-Développer les activités et les loisirs	2010	5
(<i>Augmentation</i>)	-Magasin	-Peu de	-Développer	2010-2012	5

<i>du nb d'entreprises et/ou organismes)</i>	général et station-service -Centre culturel -Centre Communautaire -Comité loisir du HSF -Comité local de Loisirs -Parc-en-ciel	loisirs -Pas d'école -Pas de services de santé	des pistes multifonctions (vélo, ski de fond...)		
--	---	--	--	--	--

DOCUMENT RÉVISÉ PAR LE CCC/CCU LE 2 MARS 2010

2010-101

10. Congrès annuel de l'ADMQ

Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Lancaster et résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer au congrès annuel de l'ADMQ, à Québec devant se tenir les 19, 20 et 21 mai 2010.

L'autorisation fixe la participation pour le 20 et le 21 mai et le bureau municipal sera fermé pendant ces deux journées.

Les coûts reliés à l'inscription de quatre cent cinquante dollars (450 \$) plus les taxes, soit pour un total de 507,94 \$, sont payés par la municipalité et les frais d'hébergement, de repas et de déplacement seront remboursés sur preuve. Les possibilités de co-voiturer seront vérifiés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2010-102

11. Modification et/ou échange de temps pour de la directrice générale (fin mai – début juin)

Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Poirier et résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire un échange de temps accumulé et/ou des journées de vacances pour prendre quelques journées de congé pour raison familiale.

Les absences seraient pour les journées suivantes :

Jeu­di : le 27 mai 2010, ven­dre­di : le 28 mai 2010, mer­cre­di : le 2 juin 2010 et jeu­di : le 3 juin 2010.

Le bureau serait fermé 2 jours, soit le 28 mai et le 2 juin.

Les deux jeudis de l'absence de la directrice générale, M. Guy Fournier, inspecteur en bâtiment sera au bureau.

Les heures non travaillées pour ces journées, soit 28 heures seront compensées par des heures de travail effectuées les lundis et/ou des journées sur la période de vacances.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2010-103

12. Centre communautaire - salle : remplacement de vitre

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par la conseillère Poirier et résolu de modifier la résolution 2010-070 concernant les travaux de remplacement d'une vitre thermos d'une fenêtre dans la grande salle du

Centre communautaire par la compagnie PVCO. Les coûts incluant la vitre thermos et l'installation s'élèvent à 362,45 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. Simultanéité des élections scolaires et municipales

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a tenu, en février 2008, le Forum sur la gouvernance et la démocratie des commissions scolaires;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport adoptait le projet de loi n^o 88, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les élections scolaires, confirmant notamment l'élection du président de commission scolaire au suffrage universel;

ATTENDU QUE l'octroi d'une telle assise démocratique aux commissions scolaires est fortement questionnable considérant le taux de participation de 7,9 % aux dernières élections scolaires de 2007;

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités demandait en octobre 2008 à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport qu'elle procède à la mise en place d'une table nationale sur la concertation scolaire-municipale réunissant les municipalités, les commissions scolaires et le gouvernement, afin que soient traités prioritairement les vrais enjeux liés à l'éducation dans les territoires, notamment le maintien des écoles en région, l'offre aux élèves de services de qualité afin de favoriser leur réussite, la taxation et l'utilisation des équipements et infrastructures de manière optimale pour le grand bénéfice des citoyens;

ATTENDU QUE la commission scolaire a une fonction sectorielle, l'éducation, en comparaison avec les municipalités et les MRC, dont les mandats impliquent la gestion et la planification intégrée de l'ensemble du territoire;

ATTENDU QUE l'article 207.1 de la Loi sur l'instruction publique stipule que : « la commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région »;

ATTENDU QUE la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Michelle Courchesne, envisage de suggérer la simultanéité des élections scolaires et municipales en 2013;

ATTENDU QUE la Fédération des commissions scolaires du Québec réclame avec empressement la simultanéité des élections scolaires et municipales selon la présomption d'augmenter la participation électorale scolaire et de diminuer les coûts afférents;

2010-104

**Il est proposé par le conseiller Lapointe
appuyé par la conseillère Lancaster
et résolu**

Que le Canton de Lingwick appuie la simultanéité des élections scolaires et municipales en 2013;

Que les coûts soient partagés entre les instances scolaires et municipales;

De transmettre une copie de la présente résolution aux ministres de l'Éducation, du Loisir et du Sport et des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, à Madame Johanne Gonthier, députée de la circonscription de Mégantic-Compton, à la Fédération Québécoise des Municipalités ainsi qu'à Mme Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

- 2010-105**
- 13. Entériner l'achat d'une enregistreuse**
Il est proposé par la conseillère Poirier, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu d'entériner l'achat d'une enregistreuse servant lors des séances du conseil municipal. Les coûts incluant les taxes s'élèvent à 87,94 \$ incluant les taxes.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

- 15. Renouvellement des contrats de travail**
- 15.1 Chef d'équipe de voirie : du 3 mai 2010 au 2 mai 2011**
Le dossier est reporté.
- 15.2 2^e employé de voirie : du 30 avril 2010 au 2 mai 2011**
Le dossier est reporté.

- 16. Route 108 – Travaux demandés au Ministère des Transports**
ATTENDU QUE la route 108 traversant le village de Ste-Marguerite est sous la juridiction du Ministère des Transports;

ATTENDU QUE les égouts pluviaux de cette section de route sont très endommagés;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports devait effectuer des travaux importants d'asphaltage et de remplacement des égouts pluvieux au cours de l'année 2003;

ATTENDU QUE les travaux n'ont jamais eu lieu;

À CES CAUSE;

- 2010-106**
- Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que le canton de Lingwick demande au Ministère des Transports de procéder à la réfection de la route 108 et des égouts pluviaux dans le village de Ste-Marguerite dans les plus brefs délais.
Cette résolution sera transmise à Madame Julie Boulet, ministre des Transports, à Mme Johanne Gonthier, députée de Mégantic-Compton et copie à Monsieur Louis Ferland, directeur du ministère des Transports de l'Estrie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

- 17. Programmation des travaux dans le cadre du programme de la Taxe d'accise**
Attendu que le chemin North Hill a une longueur de 6,4 km et qu'il peut être emprunté pour se rendre dans les municipalités de Weedon, Dudswell et Bury;
- Attendu que** plusieurs entreprises agricoles sont situées le long de ce chemin qui est très utilisé pour le transport des marchandises;

Attendu qu'au cour des deux dernières années, la municipalité de Lingwick a investit d'importantes sommes d'argent afin de réaliser des travaux de voirie sur une section de cette route, soit environ 2,6 km et qu'il serait important de terminer la mise à niveau;

2010-107

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par la conseillère Poirier et résolu que la municipalité du Canton de Lingwick présente sa programmation pour l'année 2010, des travaux pouvant s'inscrire dans le cadre du programme de remboursement de la taxe d'accises, tels que définis dans les documents reçus au sujet de la programmation des travaux, soit :

Année 2010 :

Désignation des travaux	Coûts prévus
Chemin North Hill : -compléter le rechargement d'approximativement 3,5 km -location de machinerie pour terminer le creusage des fossés	99 000 \$ 5 000 \$
Investissement à maintenir pour la municipalité : Chemin North Hill : -location de machinerie pour la modification du profil de la 2 ^{ième} et 3 ^{ième} côte	15 000 \$

Le conseiller Rousseau vote contre.

ADOPTÉ SUR MAJORITÉ

18. Demande de subvention dans le cadre du Programme PAARM

Attendu qu'en attendant une réponse positive du MTQ à l'effet de reprendre la route 257, la municipalité de Lingwick ne peut financièrement entretenir seule 15,8 km de cette route passante;

Attendu que la municipalité de Lingwick doit entretenir 6,3 km de route asphaltée sur la route 257 à partir de la route 108 à Gould jusqu'à la limite de Weedon;

Attendu qu'à ces 6,3 km s'ajoute un tronçon d'environ 1 km de route asphaltée à entretenir sur la route 257 de Gould en allant vers Scotstown;

Attendu qu'au cours de l'année 2008 et 2009 un montant d'environ 100 000\$ a été investi dans ce secteur et que ces argents ont servi seulement à poser des patchs sur les pires trous et/ou ornières;

Attendu qu'il a été démontré que c'est dans ce secteur de la route 257 soit de Gould à Weedon que l'achalandage routier est le plus important;

Attendu qu'en raison de l'augmentation des prix du pétrole, les coûts des matériaux de pavage et de leur transport ont considérablement augmenté au cours des dernières années;

Attendu que la municipalité de Lingwick est reconnue comme une municipalité dévitalisée et qu'une population de 472 habitants doit entretenir près de 60 km de chemins municipaux;

Attendu que la surface asphaltée du hameau de Gould jusqu'au pont couvert McVetty-McKerry est dans un état lamentable et que nous devons agir pour ne pas perdre complètement la surface asphaltée;

Attendu que la municipalité a déjà prévu à son budget investir la somme de 30 000\$ pour réparer les sections les plus abîmées du tronçon de route asphaltée décrit plus haut;

Attendu que la municipalité, sans votre aide, ne parvient pas à entretenir adéquatement la surface asphaltée de la route 257, cette surface se détériorant d'année en année;

2010-108

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par la conseillère Lancaster et résolu d'acheminer une demande de subvention au montant de 70 000 \$ pour des travaux sur le réseau routier dans le cadre du programme PAARM. Les travaux visés par cette demande s'effectueront sur la route 257 du hameau de Gould en allant en direction de Weedon afin de réparer partiellement la surface asphaltée. Cette résolution sera transmise à Madame Julie Boulet, ministre des Transports, à Mme Johanne Gonthier, députée de Mégantic-Compton et copie à Monsieur Louis Ferland, directeur du ministère des Transports de l'Estrie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

19. Voirie : horaire de travail – Saison estivale

2010-109

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par la conseillère Lancaster et résolu que l'horaire de travail, des employés de voirie, sera de 40 heures par semaine du 15 avril au 31 octobre, réparti comme suit :

. du 15 avril au 31 mai 2010 - l'horaire sera de 8 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30;

. du 1^{er} juin au 31 octobre 2010 - l'horaire sera de 7 h à 12 h et 12 h 30 à 15 h 30.

Toutefois, si du déneigement est nécessaire dans cette période, l'employé devra déroger de l'horaire habituel. En tout temps, si l'employé doit quitter son travail pour raison personnelle exceptionnelle, il devra en avvertir le bureau municipal et obtenir l'autorisation. Ces heures devront être reprises.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

20. Gravier de M. Benoît Labbé

Considérant que la municipalité achète depuis plusieurs années du gravier, sable et gravier brut à M. Benoît Labbé, propriétaire d'un banc de gravier situé sur le territoire de Lingwick;

Considérant que M. Labbé a informé la municipalité d'une augmentation de prix justifiée par les coûts plus élevés du décapage et du coût de la remise en état du site après l'extraction du gravier et au fait que la couche de gravier est de plus en plus mince;

Considérant que cette augmentation fixe le prix à 20 \$ du voyage plus 8 \$ dollars du voyage pour le fonds réservé de carrières et sablières en plus des taxes applicables;

2010-110

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de procéder à l'achat au besoin de gravier, sable et gravier brut auprès de M. Benoît Labbé au prix de 28 \$ le voyage plus les taxes applicables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

21. Travaux :

21.1 Balayage des rues

2010-111

Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de retenir les services de Les Entreprises SC Classique Service pour le balayage de rues, au tarif fixe de 810 \$ incluant les frais de transport aller-retour Stornoway-Lingwick, plus les taxes applicables pour un montant total de 914,29 \$. Ces travaux seront exécutés sur les parties pavées des chemins suivants :

- . Chemin Fontainebleau
- . Route 257 – Secteur de Gould :
 - .. vers Scotstown : jusqu’aux cimetières;
 - .. vers Weedon : jusqu’au bâtiment de Bell Canada
- . Cour du Centre communautaire et Cour de l’église

La date limite pour l’exécution des travaux est le 15 mai 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

21.2 Travaux de nettoyage au jet de sable - Camion 92 : châssis et gratte peigne arrière

2010-112

Il est proposé par la conseillère Lancaster, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu d’exécuter des travaux de nettoyage au jet de sable (sandblast) par le Garage Marc Routhier, pour les équipements suivants :

Camion 92 : le châssis du camion, les roues et la gratte peigne arrière

Les frais des travaux sont de 846,56 \$ incluant les taxes le tout selon l’estimé reçu par télécopieur.

Les travaux devront être exécutés en entier le plus rapidement possible.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

21.3 Travaux de peinture : camion 92

2010-113

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par la conseillère Poirier et résolu de retenir les services du Garage Gaétan Richard pour l’exécution des travaux de peinture du camion 92.

Ces travaux se décrivent ainsi : Repeindre au complet la cabine, réparer le capot, trou à boucher, Porte droite bossée et poteau de vitre, boucher trou du miroir, faire soudure – trous.

Le camion doit être démonté, boîte enlevée et miroir.

Les travaux seront exécutés pour le montant de 1 934 \$ taxes incluses et ceux-ci devront être réalisés au cours du mois d’avril.

La conseillère Lancaster et le conseiller Rousseau votent contre.

ADOPTÉ SUR MAJORITÉ

21.4 Camion 97 : réparation du cylindre de la boîte à gravier

2010-114

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Lapointe et résolu d’autoriser des réparations sur le cylindre du camion 92 chez Déziel de Sherbrooke.

Le conseiller Rousseau vote contre.

ADOPTÉ SUR MAJORITÉ

21.5 Vérification mécanique annuelle : Camions 92 et 97, fardier

2010-115

Il est proposé par la conseillère Lancaster, appuyé par le conseiller Rousseau et résolu d’autoriser les inspections mécaniques annuelles obligatoires des véhicules suivants :

- . les camions 92 et 97 du service de voirie;
- . le fardier du service de voirie;

Ces vérifications seront faites au cours du mois de mai 2010 au Service de Ressorts Robert (1984) de Lac Mégantic. Advenant

l'obligation de réparations mineures, celles-ci sont autorisées à être exécutées sur place. Pour toute réparation majeure, la directrice générale et secrétaire-trésorière, le maire et les conseillers délégués aux équipements mécanisés seront avisés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2010-116 **21.6** **Niveleuse : achat de 2 batteries**
Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Poirier et résolu d'entériner l'achat de 2 batteries pour la niveleuse auprès du Centre du Camion de l'Amiante aux coûts de 200 \$.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2010-117 **21.7** **Bollards**
Il est proposé par la conseillère Poirier, appuyé par le conseiller Lapointe et résolu d'autoriser l'achat de pièces auprès de la compagnie Trafic Innovation dans le but de réparer certains bollards, soit :
. 4 délinéateurs flexibles plats en polymère 95 mm (3 ¾'') X 1220 mm (48'') de haut – vert (pellicule et base en sus), au coût de 41,25 \$ chacun sans les taxes;
. Pellicule Blanche Diamant flexible 3'' X 50 verges, au coût de 230 \$ sans les taxes;
pour un montant total de 445,85 \$ incluant les taxes.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

22. Période de questions

Richard Gosselin, chef d'équipe de voirie indique que les bris faits au cours de l'hiver vis-à-vis des boîtes à mail et des panneaux de signalisation n'ont pas été occasionnés par le passage des charrues lors de l'entretien des chemins d'hiver.

Des citoyens présents s'informent sur les sujets suivants :

. les gens ont-ils raison d'avoir des craintes face aux problèmes de communication rencontrés par le service incendie;

M. Jean-Guy Marois, représentant du conseil pour l'organisme Le Transport du Bonheur donne les informations suite à l'assemblée générale annuelle de l'organisme et des statistiques concernant le nombre d'usagers. Une aide aux personnes qui éprouvent des difficultés pourrait être fournie pour remplir les formulaires d'adhésion.

23. Pause santé de 20 h 48 à 21 h

24. Adoption des comptes pour la suite du mois de mars 2010 et comptes courants

Liste des chèques émis au cours du mois mars

12194	DBO Expert inc.	Centre comm. : contrat suivi 2010	73,37 \$
12195	Le Reflet	Cotisation annuelle - Résolution 2010-083	300,00 \$
12196	École nat. Des pompiers du Québec	Livre : Manuel de lutte contre l'incendie – Édition V	113,68 \$
12197	Ass. Directeurs municipaux	Formation - Résolution 2010-068	242,68 \$
12198	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Bell : Bureau municipal : ligne du téléc : 92,20 \$ Garage municipal : 91,07 \$	183,27 \$
12199	Guillette Luc	Entretien patinoire, 4 %	28,26 \$
12200	Caisse Populaire de		

	Hauts-Boisés	Bell Mobilité : Serv. Inc. : loc. téléavertisseurs	101,53 \$
12201	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Hydro Québec : Éclairage public	174,97 \$
12202	Bell Canada	Réclamation RS8980 - Résolution 2010-090	557,89 \$
12203	Fournier Guy	Inspecteur bâtiment, mars 2010 : 8 heures	200,00 \$
12204	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Télus : site Internet	11,23 \$
12205	Fournier Guy	Inspecteur bâtiment, résolution 2010-081 : supplémentaire	200,00 \$
12206	Gagné Céline	Rémunération Élus : mars 2010	599,78 \$
12207	Guillemette Marcel	Rémunération Élus : mars 2010	424,71 \$
12208	Lancaster Lynda	Rémunération Élus : mars 2010	246,99 \$
12209	Lapointe Guy	Rémunération Élus : mars 2010	291,77 \$
12210	Poirier Caroline	Rémunération Élus : mars 2010	291,77 \$
12211	Rousseau Jacques	Rémunération Élus : mars 2010	333,30 \$
12212	Ward Frédérick	Rémunération Élus : mars 2010	246,99 \$
12213	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Remises employeur : mars 2010	2 942,85 \$
Remboursement de prêt à terme			
15/03/2010			
		Remboursement automatique	
		Camion autopompe - Année 2005	1 941,83 \$
Dépôt direct - Employés permanents			
		Salaire : du 01/03/10 au 31/03/10	
		Dépôt direct	6 006,41 \$
Liste des chèques émis 6 avril 2010			
12214	Chauffage Robert Verret	Graisse	31,25 \$
12215	Marché Bernadin	Bureau : timbres, jus, crème : 278,64 \$ Patinoire : rod : 3,15 \$ Serv. Incendie : batteries : 7,61 \$ Garage : batteries, papier toilette : 19,67 \$	309,07 \$
12216	ANNULÉ		
12217	M.R.C. Haut-St-François	Février : site enfouissement	719,04 \$
12218	Centre du Camion Amiante	Lumières, batteries, vérification mécanique camion autopompe	643,60 \$
12219	Dubé Équipement de bureau inc.	Caisses de papiers, surligneur, chemises, cahiers	238,99 \$
12220	Communication Plus	Voirie : location radios	50,79 \$
12221	Bourque Sylvio	Remboursement – Vêtements	100,00 \$
12222	Alternateurs Démarreurs Weedon	Réparation alternateur	100,38 \$
12223	Société Coopérative Agr. Weedon	Garage : pelle, gants, pièces : 47,66 \$ Palette asphalte : 568,06 \$ Centre com.: ampoule, balle rés. : 22,68 \$	638,40 \$
12224	Groupe Déziel	Niveleuse : joints toriques	4,74 \$
12225	Radar-Alarme	Garage : renouvellement de contrat	169,31 \$
12226	CMP Mayer inc.	2 appareils respiratoires	8 379,84 \$
12227	J. C. Bibeau Électrique	Réparation lumière de patinoire	223,62 \$
12228	Services sanitaires Denis Fortier	Collecte déchets et récupération : mars 2010	3 022,51 \$
12229	Gagné Céline	Remboursement du magnétophone	87,94 \$
12230	Fonds de l'information foncière	Avis de mutation	6,00 \$
12231	Pièces d'Auto Angus	Solvant, lave vitre, filtres	144,60 \$

12232	Équipement Strongo	Niveleuse : contrôle câble, O Ring	66,74 \$
12233	Fournier Guy	Insp. Bâtiment : déplacements	98,40 \$
12234	Comm. Santé et Sécurité Travail	Cotisation 2010	3 891,23 \$
12235	Alsco Corp.	Voirie : buanderie	153,99 \$
12236	ADF Diesel	Niveleuse : joint, filtre	155,03 \$
12237	Les Fabrications Pierre Fluet	Niveleuse câble et transport	370,23 \$
12238	Insp. D'échelles Denis Thibault	Serv. Incendie : inspection échelles	106,10 \$
12239	Pétroles Sherbrooke	Centre comm. Et garage : huile chauffage	2 001,66 \$
12240	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Petite caisse : timbres, média poste, batteries	88,38 \$
12241	Pétroles Sherbrooke	Centre comm. Et garage : huile chauffage	683,12 \$
12242	Le Centre du Camion Amiante	Camions 92 et 97 : filtres	158,63 \$
12243	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Bell Mobilité : Locations téléavertisseurs	85,83 \$
12244	Bourque Sylvio	Voirie : déplacements	13,20 \$
12245	Me Claire Bouffard, notaire	Dossier : Ch. North Hill - échange avec Domtar	245,75 \$
12246	Gagné Céline	Déplacements	84,00 \$
12247	Marois Jean-Guy	Déplacements - Réunions Transport du Bonheur	75,00 \$
12248	Gosselin Richard	Voirie : Déplacements	192,00 \$
12249	M.R.C. du Haut-St- François	Quote-part RDD et urbanismes – 1er versement	1 676,00 \$
12250	Bourque Michel	Serv. Incendie : aller pour inspection camion	80,00 \$
12251	Bourque Sylvio	Serv. Incendie : pratique et inspection pompes	64,00 \$
12252	Rousseau Alain	Serv. Incendie : pratique et entretien	45,00 \$
12253	Ward Frédérick	Serv. Incendie : pratique	36,00 \$
		TOTAL:	40 753,65 \$

2010-118

Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Lancaster et résolu que les comptes sur la liste présentée soient acceptés et en autorise leur paiement pour un montant total de 40 753,65\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SUITE SESSION DU 6 AVRIL 2010

24. Adoption des comptes pour la suite du mois de mars 2010 et comptes courants (suite)

Certificat de crédit # 2010-04-06-01

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au total de 40 753,65 \$.

24. Engagement des dépenses pour le mois d'avril 2010

#POSTE	Description	Montant
Conseil municipal		
02-110-00-329	Lait, café, jus, biscuits	15 \$
Gestion financière et administrative		
02-130-00-321	Frais de poste (timbres pour les avis	

	d'évaluation)	260 \$
02-130-00-670	Papeterie et drapeaux	200 \$
Voirie		
02-320-00-522	30 piquets (6 ½ pieds) pour clôture	120 \$
02-320-00-645	2 panneaux signalisation : ARRÊT (ch. North Hill et Brookbury)	80 \$
02-330-00-526	Peinture pour sens unique	300 \$
Aménagement, urbanisme et zonage		
02-610-00-310	Frais de déplacement insp. en bâtiment	100 \$
Parcs et terrains de jeux		
02-701-50-522	Ent. et réparation : Jeux du Parc en ciel : réparation des balançoires	200 \$
	Total :	1 275 \$

2010-119

Il est proposé par la conseillère Poirier, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que le conseil accepte la liste d'engagement des dépenses pour le mois d'avril 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Engagement des dépenses pour le mois d'avril 2010

Certificat de crédit # 2010-04-06-02

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour ces dépenses au montant total de 1 275 \$.

2010-120

25. Demande de permission pour creusage de fossés par Richard Gosselin

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Lapointe et résolu d'autoriser Monsieur Richard Gosselin, propriétaire du lot 29P, rang K, Canton de Lingwick à effectuer des travaux de creusage de fossés en bordure de sa propriété et le chemin Galson avec sa propre machinerie et à ses frais.

Il est également autorisé d'installer un ponceau d'un minimum de 18 pouces de diamètre pour une entrée privée.

Les travaux devront s'exécuter en dehors de ses heures de travail à titre de chef d'équipe.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2010-121

26. Résolution 2010-074 : coût du livre de formation

Il est proposé par la conseillère Lancaster, appuyé par le conseiller Rousseau et résolu de modifier la résolution 2010-074 concernant l'achat du Manuel de lutte contre l'incendie et d'entériner l'achat au coût de 113,68 \$ incluant les frais de livraison et les taxes. Cet achat est fait auprès de l'École nationale des pompiers.

L'École nationale des pompiers doit avoir reçu le paiement pour acheminer le manuel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

27. Programme d'achat et subventions pour composteurs domestiques

Considérant que la municipalité désire mettre en place différents moyens pour réduire la quantité de déchets acheminés à l'enfouissement;

2010-122

Il est proposé par la conseillère Poirier, appuyé par la conseillère Lancaster et résolu de demander à M. René Vachon de la MRC du Haut-Saint-François de venir offrir gratuitement à la population une formation sur le compostage.

Cette formation pourrait donner droit un à rabais offert par la municipalité pour l'achat d'un composteur domestique.

Un média poste indiquant la date et autres informations à ce sujet sera distribué.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

28. Programme de subventions couches lavables

Considérant que l'environnement constitue une préoccupation de la municipalité et qu'il est établi que les couches jetables mettent plus de 100 ans à se dégrader tout en créant des gaz à effet de serre;

Considérant que la municipalité désire favoriser l'emploi, par les parents de la municipalité, de couches réutilisables et ainsi détourner des couches jetables de l'enfouissement;

2010-123

**SUR PROPOSITION de la conseillère Poirier
APPUYÉ PAR le conseiller Lapointe
IL EST RÉSOLU**

- a. que la municipalité adhère au programme de soutien pour l'emploi des couches réutilisables par les parents de la municipalité;
- b. que la contribution maximale par famille soit de 150 \$ à l'achat d'un minimum de 20 couches réutilisables;
- c. que les parents présentent une preuve de résidence de l'enfant sur le territoire du Canton de Lingwick;
- d. que l'achat soit effectué pour un enfant ayant moins d'un an;
- e. que les parents présentent au bureau municipal la facture originale de l'achat des couches réutilisables. Cet achat doit avoir été effectué au moment où les parents résidaient de façon permanente dans la localité;
- f. que cette mesure soit effective pour les achats effectués à partir du 1^{er} avril 2010 et demeure en vigueur jusqu'à ce que la résolution soit modifiée ou annulée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

A CET INSTANT, LE CONSEILLER GUILLEMETTE QUITTE SON SIÈGE. IL EST 21 H 20.

29. Enviro Septic : Entériner la maintenance 2010 de la fosse du Centre communautaire

Considérant que la municipalité a signé le 6 mai 2005, un contrat pour l'installation d'un système Enviro-Septic, vendu par DBO Expert inc. ;

Considérant qu'il n'y avait pas de frais de suivi pour l'année suivant l'installation du système et que par la suite des frais pour une visite annuelle doivent être payés par le propriétaire du Système Enviro-Septic afin de bénéficier du présent contrat de suivi ;

Considérant que le formulaire pour maintenir le dossier actif a été reçu le 4 mars 2010 et qu'il devait être retourné au plus tard le 30 mars ainsi que les frais de 73,37 \$ incluant les taxes;

2010-124 Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Poirier et résolu d'entériner la visite annuelle et le paiement des frais de 73,37 \$ incluant les taxes.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

30. Collecte spéciales

2010-125 **30.1 Pneus usés**
Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Poirier et résolu à l'unanimité qu'une collecte de pneus usés sera tenue sur le territoire de la municipalité.

Cette collecte sera tenue du 1er mai au 30 mai 2010 inclusivement et les gens devront aller porter les pneus au garage municipal à l'arrière de l'entrepôt de sel.

Un avis sera diffusé dans Le Reflet avec les conditions des pneus acceptés ou refusés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2010-126 **30.2 Récupex**
Il est proposé par la conseillère Lancaster, appuyé par le conseiller Lapointe et résolu que dans le cadre de la campagne « L'Estrie met ses culottes », une collecte sera tenue à la cabane de la patinoire, à l'arrière de l'édifice municipal au 72, route 108, Lingwick, le samedi 8 mai, de 9 h à 18 h. La directrice générale et secrétaire-trésorière vérifiera pour trouver un responsable de l'ouverture et de la fermeture de la bâtisse.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

31. Offre d'emploi : Emploi saisonnier pour l'entretien des terrains municipaux

2010-127 Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Lancaster et résolu d'embaucher Monsieur Mario Bélisle au poste de journalier, au taux horaire de 11,25 \$ l'heure, 35 heures par semaine. L'indemnité de vacances (4%) est versée hebdomadairement.
M. Belisle sera en période de probation du 2 mai au 7 juin 2010 et si celui-ci répond aux attentes il terminera son contrat le 9 octobre 2010.
L'employé devra remplir une feuille de temps ainsi qu'un rapport journalier qui sera remis à chaque semaine au bureau municipal.
ADOPTÉ SUR MAJORITÉ DES CONSEILLERS

32. Tondage cimetière – Année 2010 : Cotisation de la Fabrique

2010-128 Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Poirier et résolu que le canton de Lingwick effectuera le tondage du cimetière Ste-Marguerite pour l'été 2010. Un montant de 400 \$ sera demandé à titre de cotisation au comité du cimetière de Ste-Marguerite pour couvrir les frais encourus pour l'entretien de la machinerie et l'essence.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

33. Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Campagne de « membership »

2010-129 Il est proposé par la conseillère Poirier, appuyé par la conseillère Lancaster et résolu que le canton de Lingwick devienne membre du Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2010. Le coût d'adhésion est de 65 \$.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

34. Mois de l'arbre et des forêts 2010

2010-130 Il est proposé par la conseillère Poirier, appuyé par le conseiller Lapointe et résolu que le Canton de Lingwick participe au Mois de l'arbre et des forêts – Mai 2010. La conseillère Poirier est nommée responsable pour remplir le

formulaire afin d'obtenir des plants d'arbres gratuits auprès de l'Association forestière des Cantons de l'Est. C'est plants d'arbres seront offerts gratuitement aux citoyens.

L'employé journalier de la municipalité sera responsable d'aller chercher les arbres et de les distribuer. La municipalité remboursera les frais de déplacement sur preuve.

Un média poste sera distribué afin de préciser la date de la distribution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

35. Achat d'équipements avec la participation du comité de la fête nationale : B.B.Q. et abri-chapiteau (toit de toile)

Le dossier est reporté.

36. Initiatives sportives en milieu rural pour animer des ateliers sportifs (ISMR)

Attendu que la municipalité du Canton de Lingwick souhaite encourager le développement de l'offre de loisirs;

Attendu que la municipalité souhaite promouvoir l'activité physique chez les jeunes de la localité;

Attendu que la municipalité souhaite participer à la formation de jeunes leaders habiletés à animer des ateliers sportifs destinés aux jeunes de la municipalité;

2010-131

Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Poirier et résolu que la municipalité embauchera deux animateurs(trices), au salaire minimum, pour donner deux ateliers d'une durée d'une heure chacun par semaine à partir de mai 2010. Un minimum de 5 inscriptions par atelier sera requis. Pour chaque heure d'atelier donnée, les animateurs seront aussi rémunérés pour 30 minutes de préparation. La municipalité effectuera la rémunération des animateurs. La gestion de ce programme sera assumée bénévolement par la conseillère responsable des loisirs. Les salaires seront en partie remboursés par le programme ISMR de Québec en Forme. La municipalité achètera aussi le matériel sportif qui n'est pas disponible auprès du comité des loisirs et nécessaire à la pratique des sports enseignés. Ce matériel demeurera la propriété de la municipalité. Le budget total maximum alloué à cette activité pour l'année 2010 est de 500 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

37. Correspondance du maire / secrétaire

La liste de la correspondance reçue est déposée.

38. Varia

38.1 Demande de numéro civique : 18, chemin Poulin : Grange de M. Dyotte

Le dossier est reporté.

39.2 Résolution d'appui – Marché public

Attendu qu'un projet d'implantation d'un marché public est à l'étude par un groupe de citoyens;

Attendu que ce projet sera administré par un organisme sans but lucratif;

Attendu que ce marché public aura lieu les samedis en saison estivale et les kiosques seront installés sur la propriété d'un d'autre organisme Le Cochon Souriant;

Attendu qu'une demande de subvention sera adressée au Ministère de l'Agriculture pour les infrastructures au montant de 2 500 \$;

2010-132

Il est proposé par la conseillère Lancaster, appuyé par le conseiller Lapointe et résolu que le Canton de Lingwick appui le projet d'un « Marché public » qui sera administré par un organisme sans but lucratif.

La municipalité de Lingwick fournira un montant maximum de CINQ CENT DOLLARS (500 \$) sur réception d'une subvention d'un minimum de 2 500 \$ visant les infrastructures.

Le conseiller Rousseau vote contre.

ADOPTÉ SUR MAJORITÉ

39.3 Application du règlement de brûlage

Suite à un incendie de broussailles dans les derniers jours, des informations seront diffusées dans Le Reflet à l'effet de bien renseigner les gens sur le permis obligatoire dès le 1^{er} avril. Une révision du règlement sera faite lors du prochain atelier.

39. Période de questions

Les personnes présentes questionnent les membres du conseil concernant les sujets suivants :

. Les gens doivent-ils remplir un formulaire pour obtenir des plants d'arbres lors de la distribution par la municipalité : non.

. Lors de la soirée d'information sur le compostage, il serait intéressant de pouvoir obtenir un plan pour la construction d'un composteur en bois.

M. Mario Belle s'informe des tâches qu'il aura à exécuter lors de son travail de journalier.

CERTIFICAT DE CRÉDIT # 2010-04-06-03

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que le canton de Lingwick dispose de crédit budgétaire suffisant pour les dépenses projetées par le conseil au cours de cette session.

2010-133

40. Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Lapointe que la levée de la séance soit prononcée. Il est 22 h 08.

CANTON DE LINGWICK

Céline Gagné, Mairesse

Monique Polard, directrice générale
et secrétaire-trésorière